



CDOS

**LOT-ET
GARONNE**

Projet de développement 2017 / 2020

Le CDOS 47

...au cœur de la vie sportive et de la société,

....au cœur de l'action sur le terrain







www.cdos47.org







cdos Lotetgaronne

Le Sport : Un triple enjeu pour notre département

Un enjeu sociétal

-  **Education pour les jeunes**
-  **Bien-être et santé pour le plus grand nombre**
-  **Lien social, citoyenneté,**
-  **Formation, bénévolat**

Un enjeu économique

-  **Emplois**
-  **Équipements et matériels**
-  **Aménagement du territoire, tourisme**
-  **Médiatisation**

Un enjeu identitaire

-  **Haut niveau**
-  **Grandes manifestations**
-  **PARIS 2024**



Le Sport : Un triple enjeu pour notre département

L'ambition du CDOS 47

**Acteur central du Sport lot-et-garonnais.
Représentant du mouvement sportif.**

- 50 comités départementaux
- 1 098 associations sportives
- 80 000 licenciés
- 23 000 bénévoles

Faire du sport

Un moteur de l'économie,

un élément central d'un projet de société,






un vecteur de notoriété et de rassemblement.



Introduction

Le CDOS 47 a pour mission de favoriser le développement d'un sport qui soit facteur d'équilibre, de santé, d'épanouissement de chacun et de chacune. Le sport doit également être un vecteur indispensable d'éducation, de culture et de vie sociale. Accéder aux sports et aux loisirs relève du droit commun et est indispensable.

Dans cette perspective, les missions du Comité Départemental Olympique et Sportif de Lot-et-Garonne s'inscrivent dans le cadre des orientations fixées par le CNOSF :

-  Contribuer à la défense et au développement du patrimoine sportif départemental.
-  Représenter le sport départemental pour toutes les questions d'intérêt général notamment auprès des Pouvoirs Publics et des Organismes Départementaux. Il est le seul habilité à assurer la liaison avec le CNOSF et le Conseil National des CROS et des CDOS.
-  Propager les principes fondamentaux de l'Olympisme définis par Pierre de Coubertin et énoncés dans la Charte Olympique, plus particulièrement en ce qui concerne la pratique du sport pour la santé, la prévention du dopage, la lutte contre toute discrimination, la violence dans le sport ainsi que les questions d'environnement et de développement durable.
-  Favoriser, organiser la formation initiale et continue des dirigeants, officiels et techniciens et plus généralement des membres des organismes sportifs du département, ou encore à apporter une aide effective pour l'emploi, la recherche, la prospective, la documentation et la communication.
-  Alerter le CNOSF sur l'utilisation des propriétés Olympiques pour lui permettre d'exercer sa mission de veille et de protection concernant l'utilisation du symbole, du drapeau, de la devise, de l'hymne Olympique, et des termes « Olympiques » et « Olympiades » qui seraient contraires aux dispositions de la Charte Olympique.

D'une manière générale, le CDOS de Lot-et-Garonne doit faire tout ce qui est nécessaire au développement de la pratique sportive au sein du département.



La politique du Comité Départemental Olympique et Sportif de Lot-et-Garonne pour cette nouvelle Olympiade s'articulera autour de **4 grands axes prioritaires** regroupant les actions nationales déléguées :





Sport & Santé et Bien-Etre

La pratique d'activités physiques ou sportives contribue au maintien de la santé chez le sujet sain dans le cadre de la prévention primaire. Elle contribue aussi chez les personnes vivant avec une maladie chronique non transmissible à améliorer l'état de santé et à prévenir l'aggravation et/ou la récurrence de ces maladies chroniques (prévention tertiaire).





Lutter contre l'inactivité physique permet de gagner des années de vie en bonne santé, de diminuer ou de prévenir les risques liés aux maladies chroniques.

De façon plus générale le CDOS 47 souhaite répondre à cet objectif de santé publique en favorisant la mise en place d'activités physiques et sportives à vocation de santé, bien-être.

Objectif Général :

Favoriser et promouvoir la mise en place d'activités physiques et sportives à vocation de santé bien-être

Objectifs Opérationnels :

-  Etre un acteur important de la santé publique, en informant les citoyens sur les bienfaits de la pratique sportive notamment lors des rendez-vous sport santé institués par le CNOSF.
-  Mettre en place en collaboration avec les acteurs locaux la charte « bouger sur ordonnance » afin d'accompagner les clubs et les comités dans leur démarche de « sport santé ».
-  Informer, sensibiliser et alerter le mouvement sportif sur la mise en place du sport sur ordonnance.
-  Promouvoir la performance, par la pratique d'un sport « propre », dans le souci d'un comportement citoyen honnête et respectueux.



Sport & Education et Citoyenneté








Au titre du Code du Sport relatif à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives : « Le Comité National Olympique et Sportif Français peut déléguer une partie de ses missions aux organes déconcentrés qu'il constitue sous la forme de comités régionaux et comités départementaux olympiques et sportifs ». Le CDOS 47 est donc le garant des valeurs olympiques sur le territoire lot-et-garonnais.

Il doit propager les principes fondamentaux de l'Olympisme définis par Pierre de Coubertin et énoncés dans la charte Olympique, plus particulièrement en ce qui concerne la lutte contre toute discrimination, la prévention du dopage, la violence dans le sport ainsi que les questions d'environnement et de développement durable.

Objectif Général :

Favoriser la pratique sportive au service de la cohésion sociale, de l'intégration et de la citoyenneté.

Objectifs Opérationnels :

-  Sauvegarder et développer l'esprit olympique suivant les principes développés par le CNOSF.
-  Promouvoir l'aspect éducatif, par la pratique du sport support d'acquisition, de volonté, de persévérance, d'esprit d'équipe, de respect de l'autre et de convivialité.
-  Etre présent et s'associer aux Comités départementaux sur des manifestations importantes et permettre de faire valoir la vision et les valeurs du monde du sport dans celles-ci.
-  Développer les classes olympiques dans le cadre du Programme d'Education à la Culture Sportive et Olympique.
-  Favoriser la pratique sportive des personnes en situation de handicap, au sein des clubs valides (labellisation) et aider les clubs à acquérir les connaissances nécessaires à l'accueil de personnes en situation de handicap en partenariat avec les comités Handisport et Sport Adapté.
-  Informer et former les acteurs associatifs au développement durable lors de formations, afin d'aider les organisateurs à mettre en place des manifestations éco-citoyennes (labellisation des manifestations).
-  Actions en faveur du milieu carcéral afin de favoriser la pratique sportive et de travailler sur un projet de réinsertion (par le sport notamment).



Sport & Professionnalisation

Le Comité Départemental Olympique et Sportif de Lot-et-Garonne en tant que représentant du mouvement sportif départemental se doit de favoriser, de permettre et d'accompagner la professionnalisation du mouvement associatif.

Le rayonnement sportif de notre département passe également par le sport de haut niveau. C'est pourquoi le CDOS 47 a également pour objectif de soutenir, accompagner et développer la pratique sportive au plus haut niveau, toutes disciplines confondues.

Objectif Général :

Accompagner la professionnalisation du mouvement associatif

Objectifs Opérationnels :

- 🏅 Etre le porteur du dossier Emploi Sportif afin d'œuvrer pour le développement de l'emploi sportif en Lot-et-Garonne en partenariat avec le Conseil Départemental 47, la DDCSPP 47 et Profession Sport et Loisir 47.
- 🏅 Conforter le CDOS dans son rôle de CRIB (Centre de Ressources et d'Information pour les bénévoles). En tant que porteur du CRIB le CDOS se doit de poursuivre ses missions de conseil, d'accompagnement en directions des acteurs associatifs dans tous les domaines : législation, demande subvention, fonctionnement associatif, conventions collectives, gestion, assurances...
- 🏅 Diffuser tous les supports d'informations à destination des dirigeants associatifs : guides, plaquettes, supports de communication...
- 🏅 Apporter un soutien à l'ensemble des Comités Départementaux en ce qui concerne les tâches administratives (dossiers CNDS, clubs formateurs...).
- 🏅 Développer l'activité de son organisme de formation à travers la formation BPJEPS Activités Physiques pour Tous mais également des sessions de formation à destination des éducateurs sportifs salariés.
- 🏅 Aider à l'accès au sport de haut niveau à travers un projet d'aide en direction des clubs et des comités départementaux.
- 🏅 Participation aux travaux de la CDESI et au développement des sports de nature et du tourisme sportif.



Sport & Politiques Publiques

Le CDOS 47 est l'interface entre le mouvement sportif lot-et-garonnais, le Conseil Départemental et l'Etat (la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la protection des populations 47). Ces deux dernières institutions sont nos partenaires privilégiés avec qui nous échangeons de façon permanente afin d'améliorer la pratique sportive en Lot-et-Garonne.

Le Comité Départemental Olympique et Sportif de Lot-et-Garonne en tant que représentant du mouvement sportif départemental se doit de favoriser le développement de toutes les pratiques sportives au sein du département (pratiques compétitives, de loisirs ou de haut niveau).

Objectif Général :

Représenter le mouvement sportif départemental auprès des principaux partenaires

Objectifs Opérationnels :

- 🏅 Représenter et défendre les intérêts du mouvement sportif départemental auprès des partenaires institutionnels et dans toute commission où nous siégeons.
- 🏅 Informer les Comités Départementaux concernant le CNDS et la nouvelle structuration du sport et des incidences sur la rédaction des dossiers Emploi, Equipements... en étroite collaboration avec la DDCSPP 47.
- 🏅 Soutenir nos partenaires institutionnels lors de l'organisation de manifestations visant à promouvoir la pratique sportive au sein de notre département (Conseil Départemental 47).